

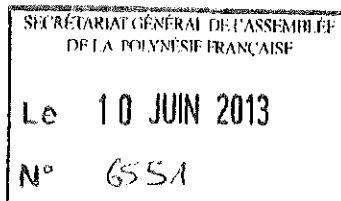
Groupe
« A Ti'a Porinetia »



ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 9 juin 2013

QUESTION ORALE
(Séance du 11 juin 2013)



adressée à Monsieur le Président de la Polynésie française

Objet : Suivi des conséquences des essais nucléaires en Polynésie française.

Monsieur le Président,

Il semble que la page sombre des essais nucléaires et de leurs retombées ne soit pas prête de se refermer. L'actualité de ces derniers jours nous le rappelle et nous pousse à vous interroger sur la position que vous entendez prendre sur ce dossier.

7 ans après un premier reportage qui avait mis en lumière le scandale des installations militaires abandonnées et des décharges à ciel ouvert laissées par l'armée sur l'île de Hao, Envoyé Spécial a diffusé samedi 1er juin un nouveau reportage sur le sujet.

L'émission nous rappelle que c'est sous la pression médiatique que l'armée a finalement entrepris un vaste nettoyage de l'île. Elle nous rappelle également qu'en juin 2012, une étude commandée par l'armée dans le cadre de la réhabilitation de Hao, a révélé la présence de polluants toxiques (PCB, métaux lourds, hydrocarbures) dans les sols de l'atoll, mais aussi dans certains produits de consommation de base. Suite à la restitution des terres nettoyées aux familles, ces dernières s'installent sur les sites et plantent des hectares de cocoteraies dans la perspective dans 5 ans de récolter le coprah qui sera peut-être impropre à la consommation en sachant que Hao a été la base arrière des essais nucléaires pendant 35 ans. Si le sujet n'était pas si grave, nous pourrions ironiser sur votre intérêt soudain pour le projet, de votre prédécesseur, d'implantation d'une importante ferme aquacole financée par des investisseurs chinois sur le sol polynésien; projet qui devait implanter sa base logistique, centre névralgique du projet, sur l'île de Hao... Ces investisseurs seraient donc du jour au lendemain devenus fréquentables et crédibles?

A Ti'a Porinetia s'interroge sur les intentions de votre gouvernement et de sa majorité sur ce sujet important des conséquences des essais nucléaires d'autant que vous venez de décider de limoger Bruno Barillot, délégué pour le suivi des essais nucléaires, l'une des personnes dont le travail a contribué à faire lever, partiellement, la chape de plomb posée sur l'impact des essais nucléaires sur la santé des polynésiens et la reconnaissance des droits des victimes et de leurs familles.

Après avoir déclaré que vous ne connaissez pas Bruno Barillot, personnalité pourtant reconnue internationalement, vous justifiez votre décision par le fait que la délégation qu'il dirige coûte trop cher au Pays.

Les travailleurs et populations victimes des essais apprécieront cette décision brutale et vos déclarations.

Quoiqu'il en soit à l'heure où la question de l'indemnisation des victimes peine à avancer, nous voyons dans votre décision et celle de supprimer la délégation au suivi des essais nucléaires un très mauvais signe fait aux victimes, à leur famille et défenseurs de leur cause surtout que nous sommes bien loin de ce que les victimes sont en droit d'attendre près de 50 ans après le 1er tir atmosphérique. Seules 9 indemnisations ont été accordées sur les 782 dossiers envoyés au comité d'indemnisation issu de la Loi Morin. Le bilan de l'application de cette loi a un goût amer pour les victimes mais aussi pour les rares indemnisés qui se seraient vus ponctionner une partie de l'indemnisation accordée par la CPS. Il n'y aura bientôt plus que les ayants droits des victimes à indemniser...

Aussi, Monsieur le Président, pouvez-vous nous indiquer vos intentions sur ce dossier ?

Quelles seront vos démarches auprès du gouvernement de monsieur Hollande lors de votre prochain déplacement à Paris ?

Défendrez-vous la nécessité d'aller au bout du processus de transparence et de prise en compte de toutes les conséquences des essais nucléaires dans notre Pays ?

Votre gouvernement et les parlementaires issus de votre majorité déposeront-ils sur les bureaux du Parlement une proposition de texte visant à réviser la Loi Morin ?

Nicole BOUTEAU